

L'Entre-deux-guerres

Prologue

1918. L'Europe sort bouleversée et déboussolée de la Grande Guerre et pleure plus de dix millions de morts (deux millions de civils). Les innombrables rescapés, mutilés, blessés, gazés, gueules cassées, veuves, orphelins, deviennent des charges nouvelles pour les États. Les lieux et régions de combats sont dévastés.

Pour la première fois dans l'histoire, un conflit atteint tous les niveaux de la société, civils et militaires, hommes et femmes, toutes générations confondues. Il a mobilisé toutes les énergies et engendré un phénomène de brutalisation marquant les générations et donnant naissance à une nouvelle conception des sociétés et de la civilisation, désormais fondée sur une culture de guerre et d'après-guerre.

Acte I : l'impossible pacification

Conclu entre les Alliés et l'Allemagne à l'issue de la Première Guerre mondiale, le *Traité de Versailles* marque l'achèvement du passage à la vieille Europe, celle des empires multinationaux hérités de l'ancien régime, à une Europe constituée d'États-nations. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le principe des nationalités, la volonté d'une diplomatie ouverte et non plus secrète doivent guider la rédaction du traité de paix. Celui-ci prétendait ainsi fonder un ordre européen et international nouveau, établi conformément aux quatorze points proposés par le président américain Thomas Woodrow Wilson en janvier 1918, et qui devait être géré par la suite par la *Société des Nations*.



Signature du Traité de Versailles

Malgré des aspects positifs, le *Traité de Versailles*, à la différence du *Traité de Vienne* en 1815, par trop juridique, pas assez réaliste, trop marqué par les préoccupations des vainqueurs, n'a pas permis de reconstituer un ordre européen stable. Les nouveaux États reconstitués ou agrandis ont posé autant de problèmes qu'ils ont permis d'en résoudre. En effet, le modèle de l'État-nation était la référence exclusive des nouveaux États issus du démantèlement des empires multinationaux, tel l'Austro-Hongrois. Ceux-ci ont ainsi vu leur succéder des États se présentant comme des États-nations. Or, la plupart d'entre eux étaient formés non

seulement d'une nation majoritaire, mais aussi de minorités nationales. Les puissances occidentales, qui avaient parrainé le découpage des empires multinationaux et l'avènement des États nouveaux, n'avaient aucunement réglé le problème de ces minorités. Cela provoquera d'extrêmes tensions et favorisera le jeu des totalitarismes.

Acte II : une paix si fragile

Parallèlement au *Traité de Versailles*, un organisme international est prévu : la *Société des Nations (SDN)*. Elle prône l'égalité entre les États, la solidarité et la paix. Dès sa création, elle est affaiblie par l'absence des États vaincus, de la Russie et des États-Unis. Le nouveau gouvernement américain puis le Royaume-Uni refusent la ratification des traités. La Russie soviétique, sous la direction de Lénine et des bolcheviks, fait face à une double opposition : une guerre civile oppose l'armée rouge à ses opposants intérieurs et aux interventions étrangères, tandis que des révolutionnaires communistes européens, notamment en Allemagne et en Hongrie, s'inspirent du modèle bolchevique pour lancer des soulèvements bientôt réprimés par les armées régulières. Dès 1922, la Russie se transforme en Union soviétique et se voit reconnue par les grandes puissances européennes.

En Europe occidentale, la France se considère comme seule détentrice de l'ordre continental et veut jouer un rôle prépondérant. En Allemagne, les difficultés économiques fragilisent la République de Weimar entre 1921 et 1923 et ne lui permettent plus de faire face aux obligations imposées par le *Traité de Versailles*, d'autant qu'elle laisse l'inflation s'installer pour réduire le montant de ses dettes.

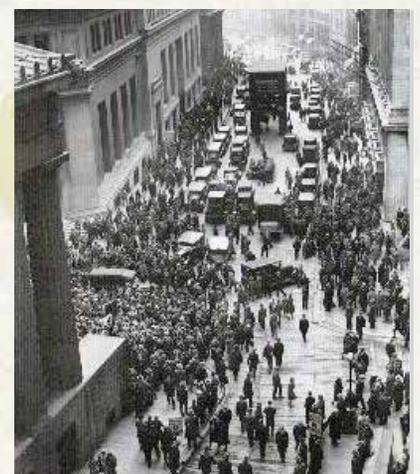
Après une période de stricte application des traités, les relations internationales se détendent, en liaison avec une phase de prospérité entre 1924 et 1929. On évoque l'*esprit de Genève* (siège de la *Société des Nations*). L'Allemagne est d'ailleurs admise au sein de la SDN en 1926. Mais la paix est si fragile...

Acte III : les grandes illusions

Mardi 22 octobre 1929, aux États-Unis, un krach boursier est révélateur d'un ralentissement économique déjà perceptible quelques mois auparavant. La fissure se transforme en brèche deux jours plus tard. Des millions de titres sont lancés sur le marché et ne trouvent plus preneur. C'est la panique. Tout un système bancaire reposant sur le crédit et la confiance s'écroule, entraînant ruines et faillites, arrêt des investissements, diminution de la production et des biens de consommation. De nombreux pays subissent les contrecoups de la dépression américaine.

À l'intérieur de chaque pays, la fermeture de leurs frontières, et, assez vite, les politiques déflationnistes témoignent de l'absence de solidarité et mettent fin à l'*esprit de Genève*. Les politiques économiques se teintent de nationalisme et de repli sur soi. Les pays industriels autoritaires, tels l'Allemagne, l'Italie ou le Japon, se tournent vers l'industrie d'armement, pratiquent l'autarcie et montrent leur agressivité dans la recherche d'un "*espace vital*".

La montée des tensions internationales suscite de nouveaux rapprochements bilatéraux, qui se veulent défensifs, mais reproduisent le clivage entre les bénéficiaires et les mécontents des traités de paix... Les démocraties sont en désarroi.



Une foule pressante devant la Bourse de New York après le krach